

DEPLACEMENT INTERNE - BURUNDI


Mars 2021



MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

RAPPORT DE L'ENQUÊTE DES INTENTIONS DE RETOUR



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

INTRODUCTION

Selon les données des évaluations de base de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM, en anglais *Displacement Tracking Matrix*) de janvier 2021, les résultats montrent que 113 841 personnes (25 475 ménages) étaient déplacées internes. 81% des déplacements étaient dus aux désastres naturels et 19% dus à d'autres raisons (conflits, situation sociopolitique, etc). L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en collaboration avec le gouvernement du Burundi, a conduit une enquête auprès des ménages déplacés, sur les intentions de retour, les causes empêchant le retour et la situation socioéconomique des ménages déplacés internes.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

METHODOLOGIE

La collecte des données de l'enquête des intentions de retour a été conduite du 25 janvier au 7 février 2021, dans toutes les provinces du Burundi par des étudiants de l'Université du Burundi et la Croix Rouge du Burundi qui ont été formés sur la méthodologie de la DTM, les techniques de collecte des données, la protection des données et l'utilisation des tablettes avec le système Kobo pour la saisie des données. Cette collecte des données été supervisée par le personnel de la DTM avec l'appui de la Plateforme Nationale et des autorités locales.

L'entretien est effectué avec le chef de ménage. En absence du chef de ménage, le questionnaire est administré avec un autre membre adulte (plus de 18 ans) de la famille. L'enquête a été conduite à base d'un échantillonnage de 2 458 ménages sélectionnés d'une manière aléatoire.

Pour avoir accès aux rapports de la DTM Burundi merci de visiter : <https://dtm.iom.int/burundi>

Contact : DTMBurundiFeedback@iom.int

RESULTATS CLES DE L'ENQUETE



61% des ménages enquêtés ont rapporté avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement, les principales causes étant le manque d'espace sur le lieu de déplacement (42%) et la recherche de moyens de subsistance (29%).



39% des ménages enquêtés ont rapporté ne pas avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement, les principales causes étant le sentiment de sécurité dans le lieu de déplacement (22%) et l'inaccessibilité du lieu d'origine (16%).



54% des ménages exerçaient l'agriculture comme activité principale pendant le déplacement, 33% exerçaient l'agriculture contre salaire et 21% l'agriculture pour leur propre compte.



38% des ménages voulant quitter le lieu de déplacement ont rapporté que la destruction des logements était la principale cause empêchant le retour.



76% des ménages ont rapporté avoir des enfants en âge scolaire. Parmi ces ménages, 14% ont rapporté qu'aucun de leurs enfants fréquentait l'école, à cause du manque de moyens pour acheter les fournitures scolaires (63%) et le fait que les enfants travaillaient pour contribuer à l'économie de la famille (21%).

INFORMATION DEMOGRAPHIQUE DES MENAGES ENQUETES

Un total de 2 458 ménages (13 069 personnes) étaient enquêtés, la taille moyenne étant de 5 personnes par ménage. Parmi les chefs de ménages enquêtés, 53% étaient de femmes et 47% des hommes (voir figure 1). Environ 57% des personnes déplacées étaient des enfants de moins de 18 ans (voir figure 2).

Figure 1: Répartition par sexe

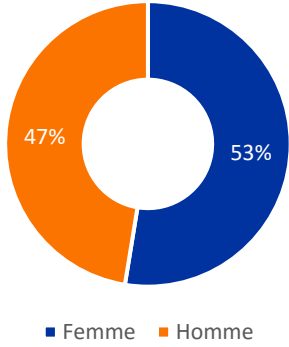
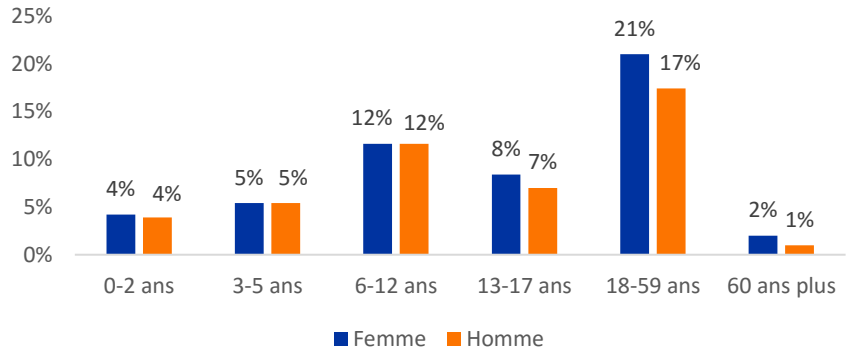
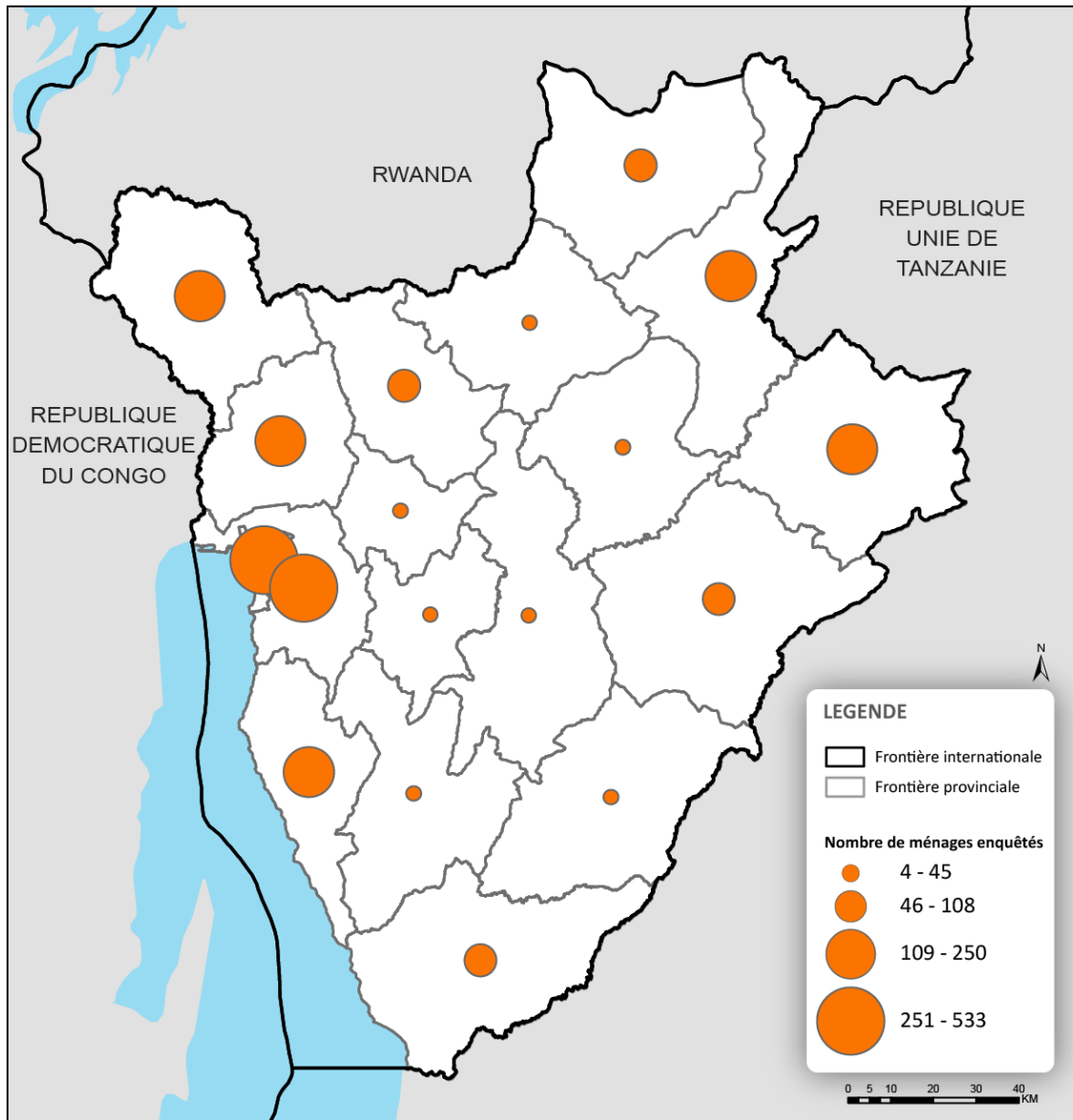


Figure 2: Répartition par sexe et par âge



Carte 1: Nombre des ménages enquêtés par province



PERIODE DE DEPLACEMENT ET PROVENANCE DES MENAGES DEPLACES

Selon les données collectées auprès des ménages déplacés, la majorité des ménages étaient déplacés en 2020 (54%). Presque 80% des déplacements étaient dus aux désastres naturels (voir figure 3). Parmi les ménages enquêtés, la plupart sont originaires de la province de Bujumbura Rural (594 ménages soit 24%) suivie de la province de Bujumbura Mairie (488 ménages soit 20%) (voir figure 4).

Figure 3: Période et raison de déplacement

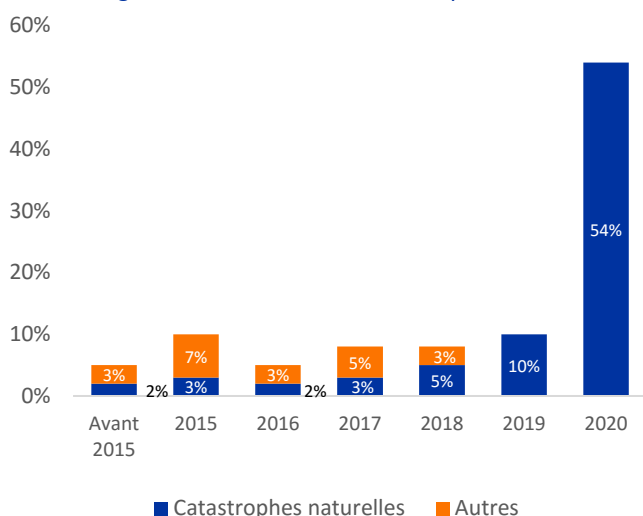
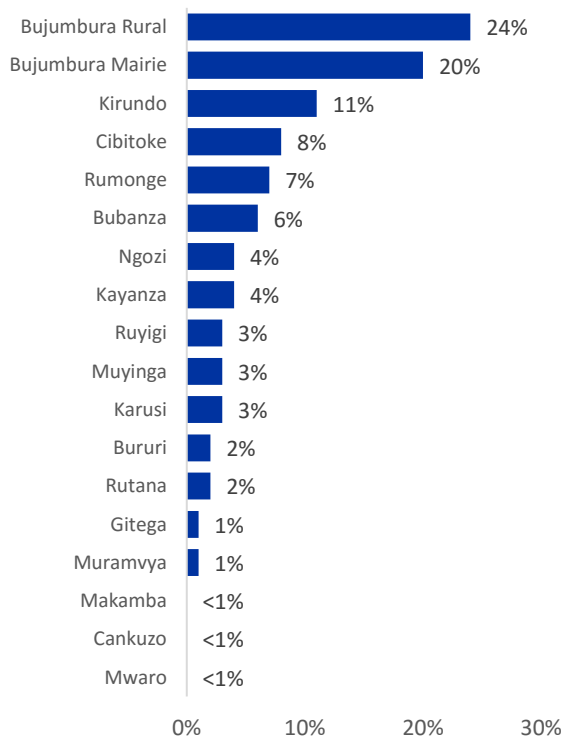
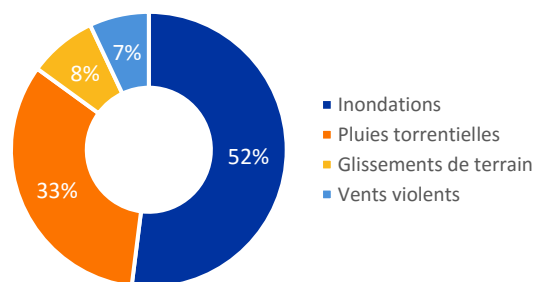


Figure 4: Provinces de provenance des ménages déplacés



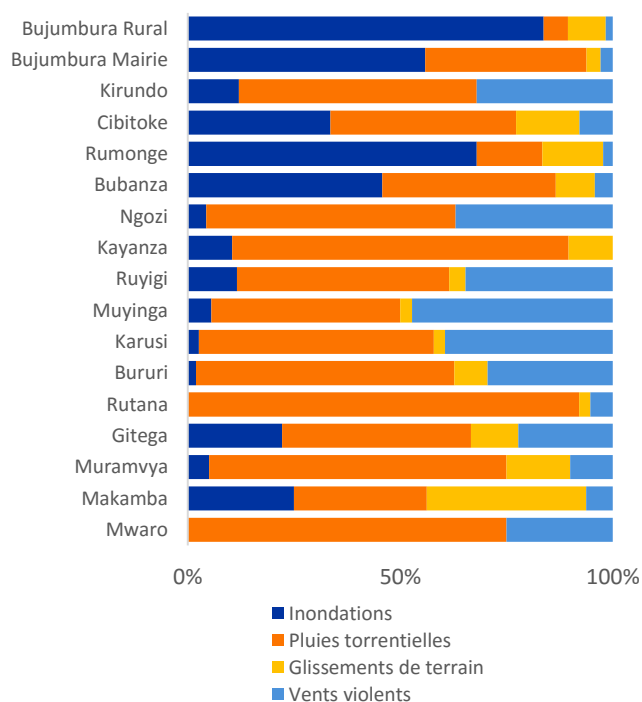
Concernant les types de désastres naturels qui ont causé le déplacement, la grande partie des ménages déplacés ont indiqué que leur déplacement était causé par les inondations (52%), suivi des pluies torrentielles (33%), des vents violents (8%) et des glissements de terrain (7%) (voir figure 5).

Figure 5: Types des désastres naturels causant le déplacement



Bujumbura Rural, Bujumbura Mairie et Rumonge étaient les plus touchées par les inondations. Les provinces de Rutana et Kayanza étaient les plus touchées par les pluies torrentielles, les provinces de Muyinga et Karusi étaient les plus touchées par les vents violents. Makamba est la province dont la plupart des déplacements ont été causés par les glissements de terrain (voir figure 6).

Figure 6: Déplacement par types des désastres naturels par provinces de provenance



Parmi les ménages enquêtés, 34% ont été déplacés au moins une fois dans le passé (voir figure 7).

Parmi les ménages qui ont déclaré avoir subi un déplacement dans le passé, 60% ont rapporté être déplacés une fois, 28% ont été déplacés deux fois et 12% ont rapporté avoir subi plusieurs déplacements dans le passé (voir figure 8).

Figure 7: Ménages subi un déplacement dans le passé

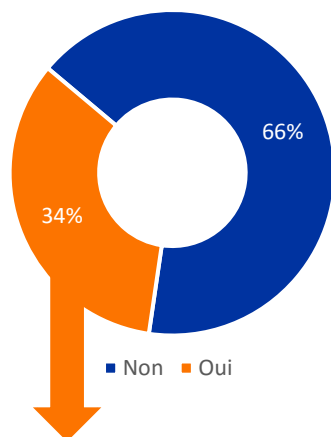
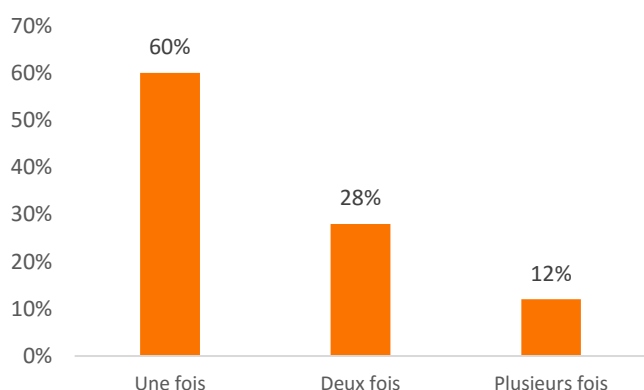
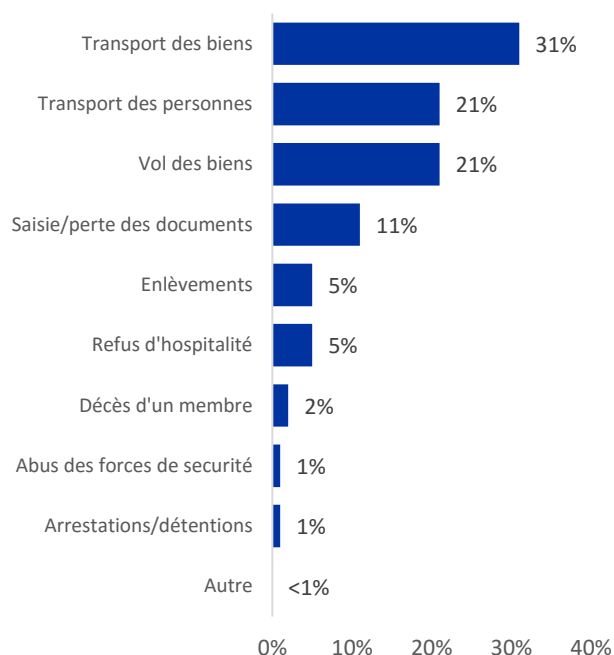


Figure 8: Pourcentage des ménages par nombre de fois de déplacement dans le passé



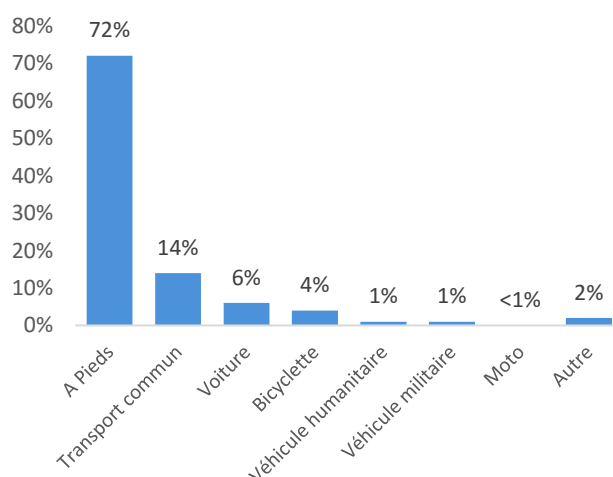
Selon les données recueillies auprès des ménages, les difficultés les plus rencontrées pendant le déplacement étaient le manque de transport des biens (31%), le manque de transport des personnes (24%) et le vol des biens (24%). Certains ménages ont aussi rapporté la perte des documents d'identité (11%), l'enlèvement (5%) et le refus d'hospitalité de la part des habitants de certaines de collines (5%) (voir figure 9).

Figure 9: Difficultés rencontrées pendant le déplacement



Une grande majorité des ménages enquêtés se sont déplacés à pieds (72%), alors que seulement 14% ont utilisé un transport commun, car même avant le déplacement, la plupart des ménages déplacés n'avaient pas de moyen de transport. Certains ménages ont utilisé des voitures et des bicyclettes, et d'autres ont bénéficié d'un appui de transport par des véhicules humanitaires ou véhicules militaires (voir figure 10).

Figure 10: Moyens utilisés pendant le déplacement



ACTIVITES DES MENAGES DEPLACES

L'activité agricole à son propre compte (33%), suivie de l'activité agricole contre salaire (24%), le petit commerce (16%) et le travail journalier (10%) ont été les activités les plus exercées par les ménages avant le déplacement (voir figure 11). Pendant le déplacement, les activités exercées par les ménages déplacés étaient l'activité agricole contre salaire (33%), l'activité agricole à son propre compte (21%) et les activités journalières (14%) (voir figure 12). D'une manière générale, l'agriculture reste l'activité principale des ménages déplacés avant et pendant le déplacement. Selon les données collectées, le pourcentage des ménages qui ont déclaré ne pas avoir une activité, a augmenté de 1% (avant le déplacement) à 11% (pendant le déplacement).

Figure 11 : Activités des ménages déplacés avant le déplacement

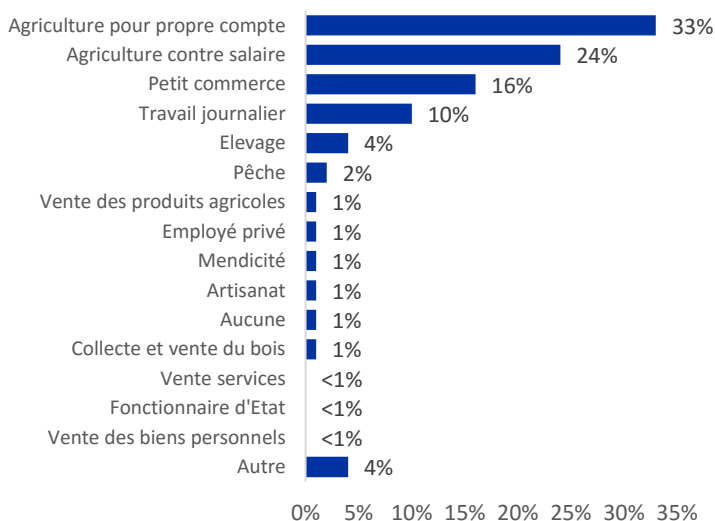
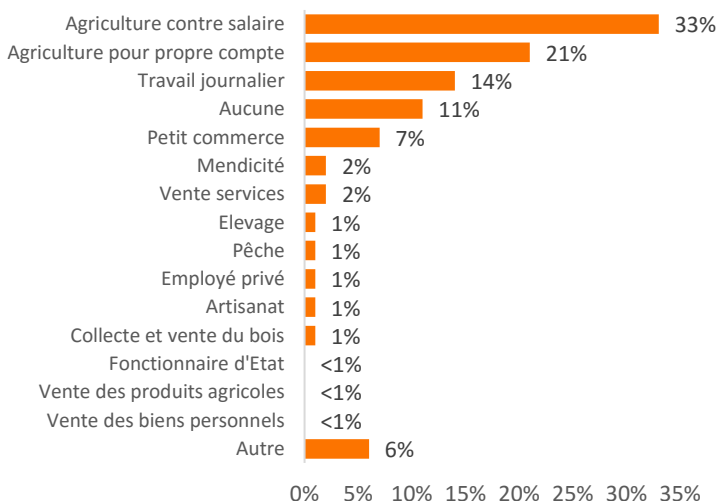


Figure 12 : Activités des ménages déplacés pendant le déplacement



ACCES A LA TERRE

Selon les ménages déplacés enquêtés, seulement 27% ont déclaré avoir accès à la terre pour la construction d'abri, contre 73% qui n'avaient pas accès (voir figure 13).

Concernant les ménages ayant accès à la terre pour la construction d'abri, la majorité (63%) ont déclaré avoir acheter la terre, 30% ont rapporté que la terre appartenait à leurs ancêtres, pour le reste (7%) soit la terre leur a été octroyée par les autorités, soit par une connaissance, soit par la communauté d'accueil ou soit ils avaient louer la terre (voir tableau 1). Concernant les ménages qui ont déclaré ne pas avoir accès à la terre pour construire, les principales raisons étaient le manque de moyen pour acheter une parcelle de terre (51%) et la non disponibilité de terre (41%) (voir tableau 2).

Figure 13 : Accès à la terre pour construire

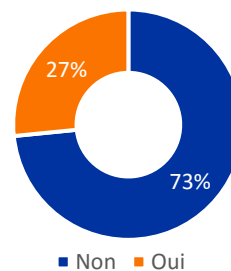


Tableau 1 : Moyens d'accès à la terre pour construire

Moyens d'accès à la terre pour construire	% des ménages
Terre achetée	63%
Terre de mes ancêtres	30%
Terre octroyée par les autorités locales	3%
Terre octroyée par un ami	2%
Terre louée	1%
Terre octroyée par communauté hôte	1%

Tableau 2 : Raisons de non accès à la terre pour construire

Raisons de non accès à la terre pour construire	% des ménages
Manque de moyen pour acheter une terre	51%
Terre non disponible	41%
Propriété privée	5%
Glissement de terrain	1%
Harcèlement/menaces	<1%
Terre inondable	<1%
Discrimination	<1%
Autre raison	1%

Concernant l'accès à la terre pour les activités agricoles, les pourcentages sont presque les mêmes que l'accès à la terre pour la construction d'abri. Selon les données collectées, 24% des ménages déplacés ont rapporté avoir accès à la terre pour faire leurs propres activités agricoles, contre 76% qui ont déclaré ne pas y avoir l'accès (voir figure 14). La majorité des ménages déplacés (53%) louaient la terre pour leurs activités agricoles (voir tableau 3). Concernant les raisons de non accès à la terre cultivable, la majorité des ménages déplacés ont rapporté le manque de moyen pour louer ou acheter une terre (51%) et le manque de terre disponible (43%) (voir tableau 4).

Figure 14 : Accès à la terre cultivable

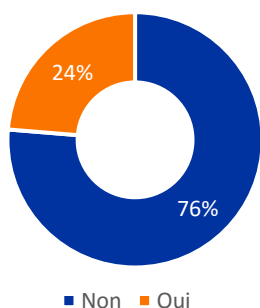


Tableau 3 : Moyens d'accès à la terre cultivable

Moyen d'accès à la terre cultivable	% des ménages
Terre louée	53%
Terre de mes ancêtres	20%
Terre achetée	13%
Terre octroyée par la communauté hôte	11%
Terre octroyée par les autorités locales	3%

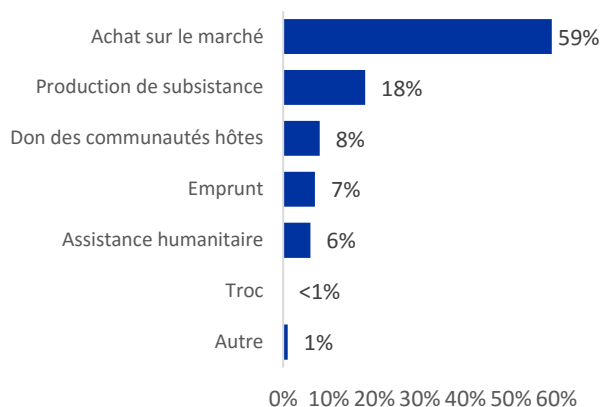
Tableau 4 : Raisons de non accès à la terre cultivable

Raisons	% des ménages
Manque des moyens pour acheter une terre	51%
Terre non disponible	43%
Propriété privée	4%
Discrimination	<1%
Harcèlement/menaces	<1%
Terre inondable	<1%
Autre	1%

SOURCE DE NOURRITURE DES MENAGES DEPLACES

Selon les données collectées auprès des ménages déplacés, la majorité des ménages ont rapporté l'achat sur le marché (59%) et la production de subsistance (18%) comme principales sources de nourriture. Par ailleurs, d'autres ménages ont rapporté les assistances reçues des communautés hôtes et des acteurs humanitaires (voir figure 15).

Figure 15 : Source de nourriture des ménages déplacés



LIEU DE DEPLACEMENT ET ABRI

La plupart des ménages déplacés vivaient dans la communauté (78%) (voir figure 16). Selon les ménages déplacés dans les communautés hôtes, la majorité (39%) ont déclaré qu'ils vivaient dans des maisons en location, 34% ont déclaré être hébergés par des familles d'accueil et 24% dans des logements familiaux ou des logements privés (voir figure 17).

Figure 16 : Type de lieu de déplacement

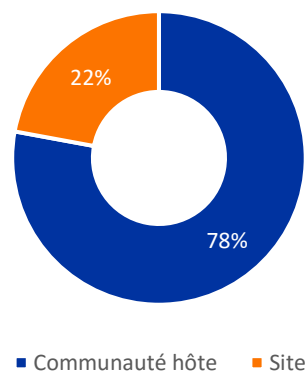
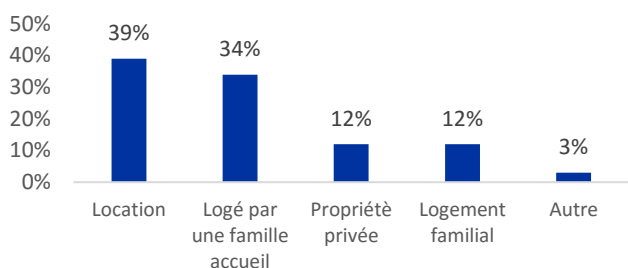
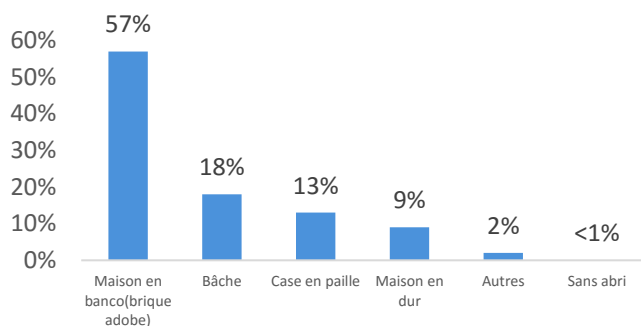


Figure 17 : Type de logement



La majorité des ménages déplacés vivaient dans des abris en banco/brique adobe (57%). La grande partie de ceux qui vivaient dans des abris en bâches (18%) étaient dans les sites. Un pourcentage de 13% des ménages vivaient dans des cases en paille, 9% dans des maisons en dur (voir figure 18).

Figure 18 : Type d'abri



Concernant les ménages locataires, 92% ont déclaré que leurs loyers mensuels étaient de moins de 50 000 fb (francs burundais), 6% entre 50 000 et 100 000 fb, 1% entre 100 000 et 150 000 fb et le reste (moins de 1%) payaient plus de 150 000 fb par mois (voir figure 19). Environ 70% des ménages enquêtés ont déclaré ne pas pouvoir continuer à payer leur loyer à l'avenir (voir figure 20).

Figure 19 : Loyer mensuel des ménages déplacés

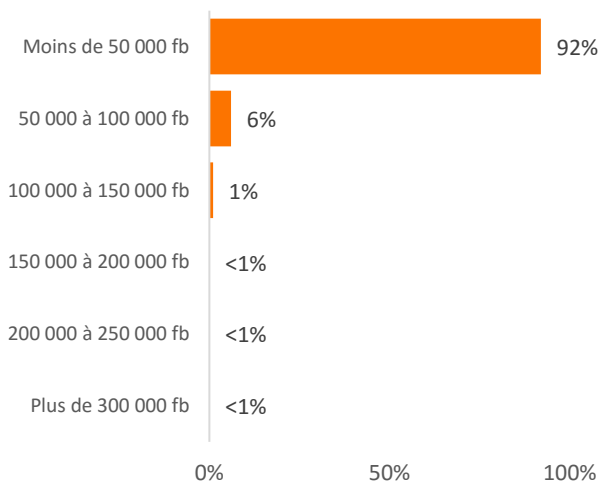
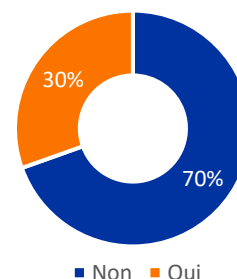
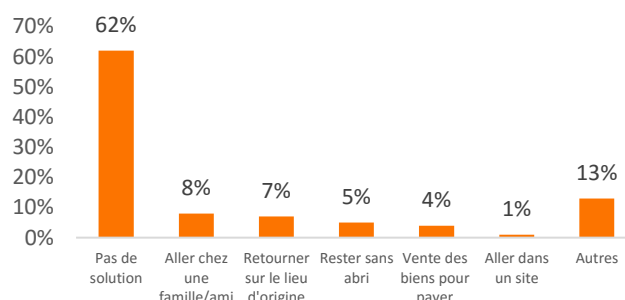


Figure 20 : Capacité de continuer à payer les loyers mensuels



La majorité (62%) des ménages locataires ont déclaré ne pas avoir une solution le moment où leur capacité ne permet plus de payer le loyer, 8% ont déclaré aller loger chez une famille ou des amis, 7% ont déclaré retourner sur le lieu d'origine, 4% envisageaient la vente de leurs biens pour payer le loyer et 1% envisageaient aller dans les sites (voir figure 21).

Figure 21 : Solution alternative au cas de non capacité pour payer le loyer



EDUCATION

Selon les ménages déplacés enquêtés, 76% ont rapporté avoir des enfants en âge scolaire. Parmi ces ménages, la plupart (50%) ont déclaré que tous leurs enfants en âge scolaire fréquentaient l'école, 36% ont rapporté que seulement quelques-uns de leurs enfants allaient à l'école et 14% ont déclaré qu'aucun de leurs enfants n'allait à l'école (voir figure 23).

Figure 22 : Ménages déplacés avec des enfants en âge scolaire

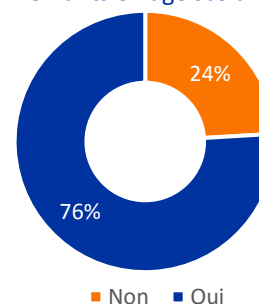
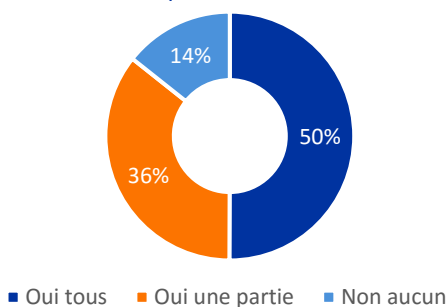


Figure 23 : Enfants des ménages déplacés fréquentant l'école



Les données collectées montrent que les principales causes empêchant certains enfants du même ménage d'aller à l'école étaient le manque de moyen pour acheter les fournitures scolaires (47%), le fait que les enfants travaillaient pour contribuer à l'économie du ménage (12%), ainsi que le haut prix de l'inscription scolaire (2%) (voir figure 24).

Concernant les ménages qui ont déclaré avoir des enfants en âge scolaire qui n'allaient pas à l'école, les principales causes étaient le manque de moyen pour acheter les fournitures scolaires (63%), le fait que les enfants travaillaient pour contribuer à l'économie du ménage (21%) et le haut prix de l'inscription scolaire (3%) (voir figure 25).

Figure 24 : Causes empêchant certains enfants du même ménage d'aller à l'école

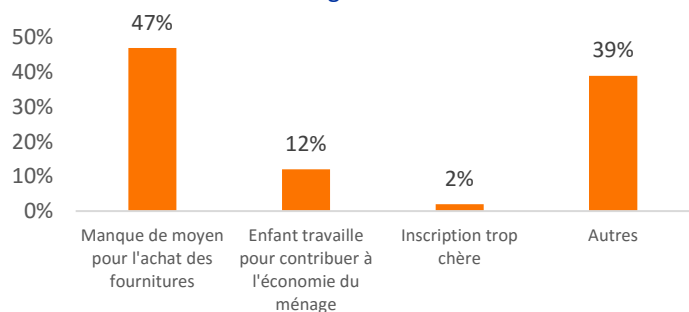
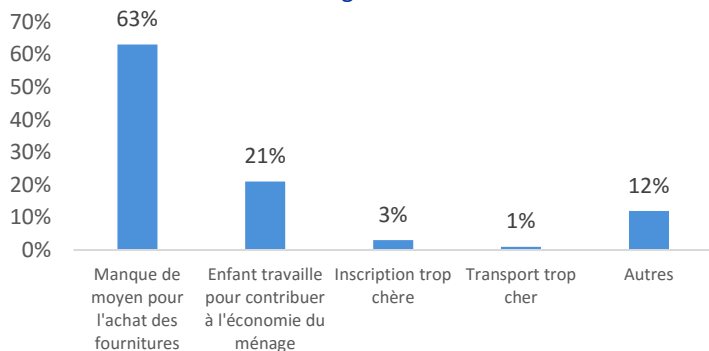


Figure 25 : Causes empêchant tous les enfants du même ménage d'aller à l'école



SANTE

Les services médicaux disponibles et fonctionnels connus par les ménages déplacés sont pour la plupart les centres de santé (58%), les hôpitaux (15%) et les cliniques mobiles (13%) (voir figure 26). La majorité des ménages ont déclaré avoir accès (44%) à ces services médicaux, 27% un accès limité, contre 28% qui ont rapporté ne pas avoir accès (voir figure 27).

Figure 26 : Services médicaux disponibles

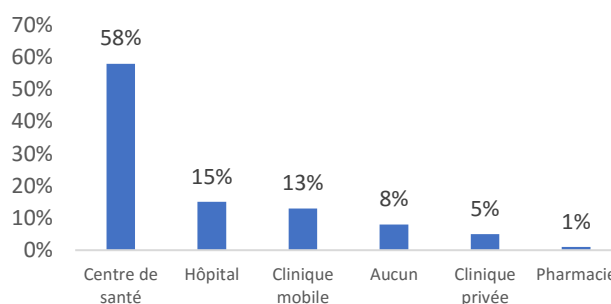
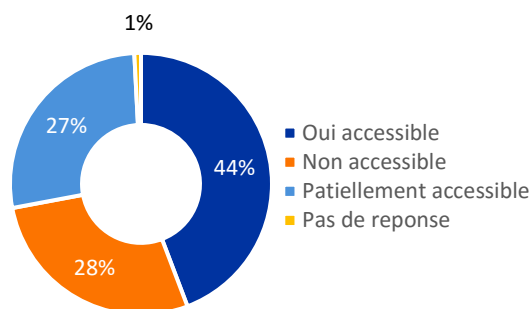


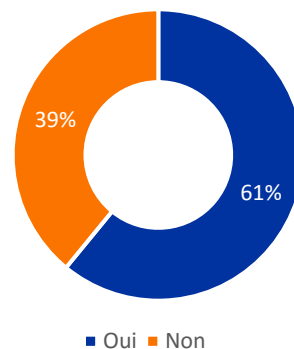
Figure 27 : Accès aux services médicaux disponibles



INTENTION DE QUITTER LE LIEU DE DEPLACEMENT

Selon les données collectées, 61% des ménages enquêtés ont déclaré avoir l'intention de quitter le lieu de déplacement, contre 39% qui voulaient rester (voir figure 28).

Figure 28 : Intention de quitter le lieu de déplacement



Selon les ménages déplacés, les principales raisons de quitter le lieu de déplacement étaient le manque d'espace pour leurs familles dans le lieu de déplacement (42%) et la recherche de moyens de subsistance (29%). D'autres raisons ont aussi été déclarées telles que la réunification familiale (6%), l'éducation des enfants (4%) et le manque de sécurité (3%) (voir figure 29).

Du total des ménages ayant l'intention de quitter, 39% avaient envisagé une période de moins d'une semaine pour quitter le lieu de déplacement, 4% entre une et quatre semaines, 9% d'un à douze mois, 1% plus d'un an, contre 47% qui n'avaient pas encore décidé (voir figure 30).

Figure 29 : Raisons de quitter le lieu de déplacement

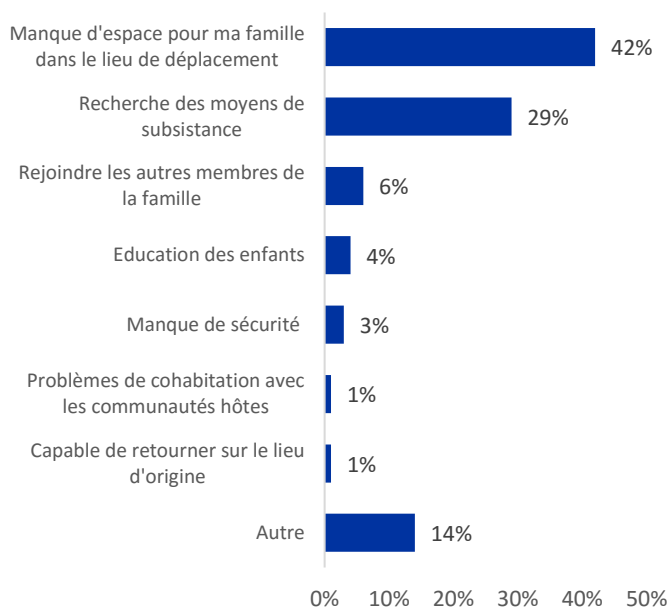
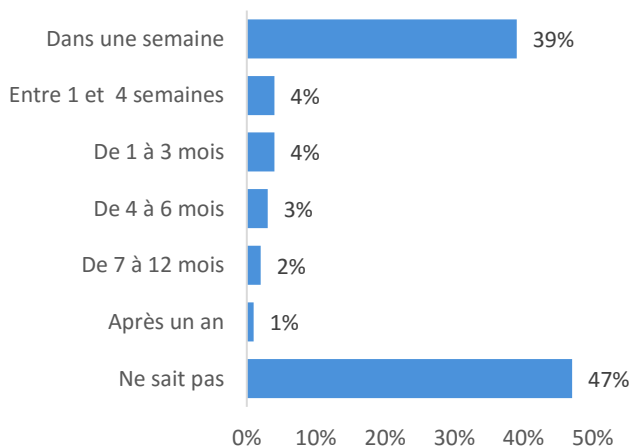
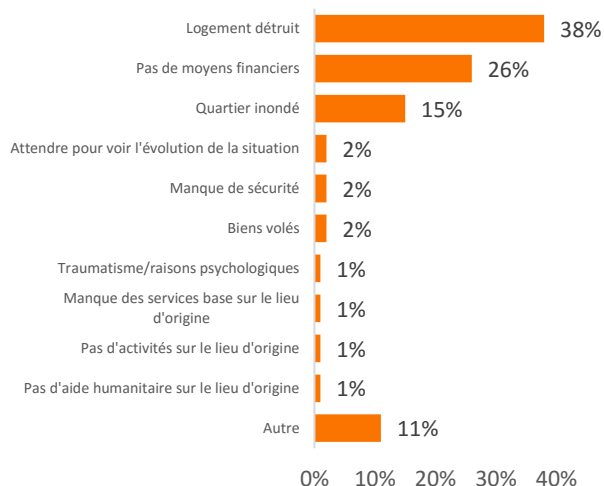


Figure 30 : Période envisagée pour quitter le lieu de déplacement



Les principales raisons empêchant les ménages de quitter le lieu de déplacement dès aujourd'hui étaient la destruction de leur logement (38%), le manque de moyens financiers (26%) et l'inondation des zones de retour (15%) (voir figure 31).

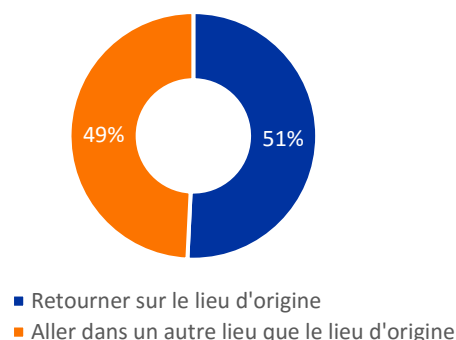
Figure 31 : Raisons empêchant de quitter le lieu de déplacement dès aujourd'hui



INTENTION DE RETOUR SUR LE LIEU D'ORIGINE

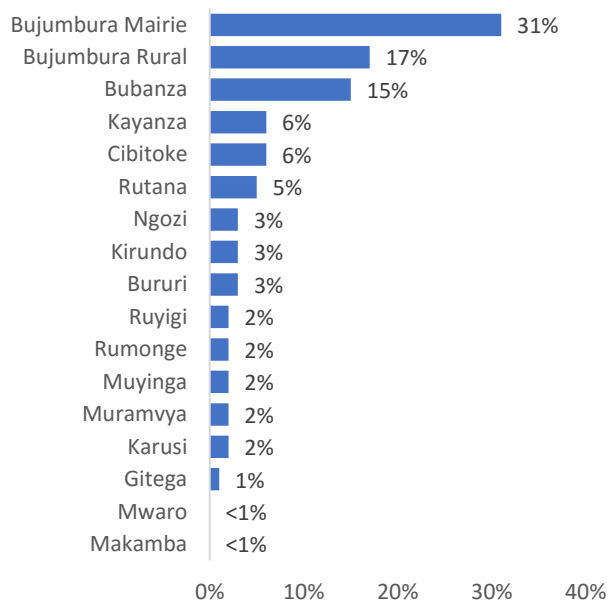
Les intentions de retour sur le lieu d'origine montrent que, parmi les ménages qui voulaient quitter le lieu d'origine, 51% avaient l'intention de retourner sur leurs lieux d'origine, contre 49% qui voulaient aller dans un autre lieu que le lieu d'origine (voir figure 32).

Figure 32 : Intention de retourner sur le lieu d'origine



Concernant le retour sur le lieu d'origine, les principales provinces de retour étaient Bujumbura Mairie (31%), Bujumbura Rural (17%) et Bubanza (15%) (voir figure 33).

Figure 33 : Pourcentage des ménages par provinces de retour



Selon les ménages déplacés qui voulaient rester dans le lieu de déplacement, l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance (28%), la réparation de leurs logements endommagés (21%) et l'amélioration et accès aux services de base sur le lieu d'origine (20%) pourraient être des facteurs encourageant leur retour sur le lieu d'origine (voir tableau 5).

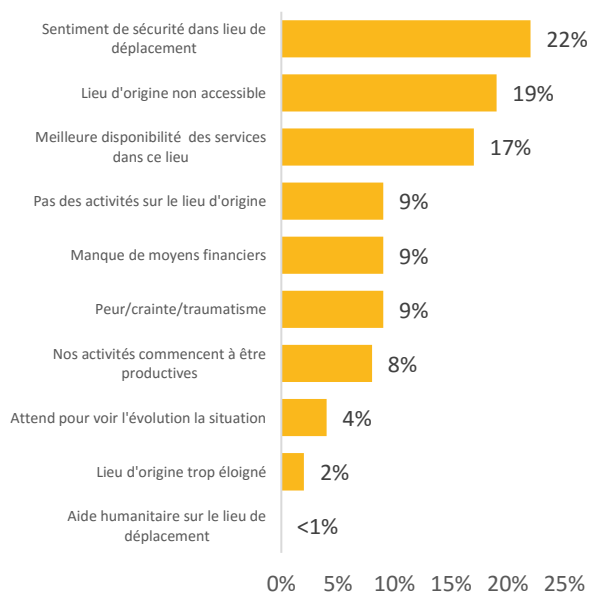
Tableau 5 : Facteurs encourageant le retour sur le lieu d'origine

Facteur encourageant le retour	% des ménages
Accès à l'emploi et moyens de subsistance	28%
Réparation du logement	21%
Amélioration et accès aux services de base sur le lieu d'origine	20%
Assurer la sécurité sur le lieu d'origine	16%
Bénéficier d'aide humanitaire sur le lieu d'origine	13%
Assistance en transport pour retourner	2%

INTENTION DE RESTER SUR LE LIEU DE DEPLACEMENT

Selon les données collectées, 39% des ménages déplacés voulaient rester sur le lieu de déplacement. Cela était dû aux raisons suivantes ; le sentiment de sécurité dans le lieu de déplacement (22%), l'inaccessibilité du lieu d'origine (19%) et la meilleure disponibilité des services dans le lieu de déplacement (17%) (voir figure 34).

Figure 34 : Raisons de rester sur le lieu de déplacement



ASSISTANCE RECUE DEPUIS LE DEPLACEMENT

La majorité des ménages déplacés (68%) ont rapporté de ne pas avoir reçu une assistance depuis leur déplacement, contre 32% qui ont reçu au moins une assistance (voir figure 35). Concernant les ménages qui avaient reçu une assistance, la majorité ont rapporté que l'assistance date d'un mois ou de moins d'un mois (40%) (voir figure 36).

Figure 35 : Assistance reçue depuis le déplacement

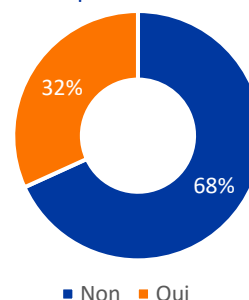
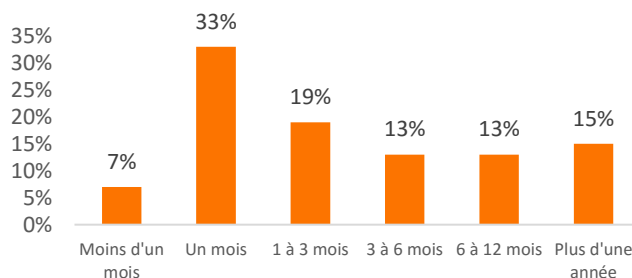


Figure 36 : Période de l'assistance reçue



Selon les ménages déplacés, les types d'assistance les plus souvent reçus étaient l'assistance en vivre (40%), en biens non alimentaires (19%) et en eau, hygiène et assainissement (11%) (voir figure 37).

Figure 37 : Types d'assistance reçue par les ménages déplacés

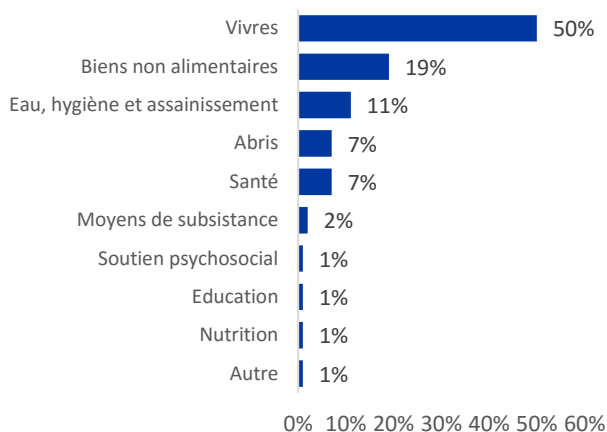
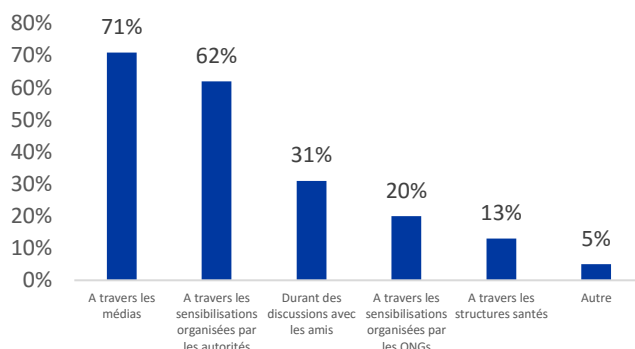


Figure 39: Pourcentage des ménages informés sur la COVID-19 par moyen de communication



La plupart des ménages enquêtés (48%) ont indiqué avoir une excellente relation avec la communauté d'accueil, 47% ont rapporté avoir une bonne relation, contre 4% qui ont déclaré avoir une mauvaise relation avec la communauté d'accueil (voir figure 40).

COVID-19

La grande partie des ménages déplacés (88%) ont déclaré que tous les membres de leurs familles étaient informés de la pandémie COVID-19, 12% des ménages ont rapporté que seulement quelques-uns des membres de leurs ménages étaient informés et moins de 1% des ménages n'étaient pas encore informés de la COVID-19 (voir figure 38).

Figure 38 : Pourcentage des ménages déplacés informés de la COVID-19

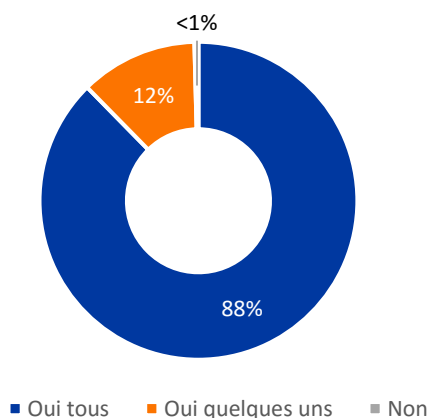
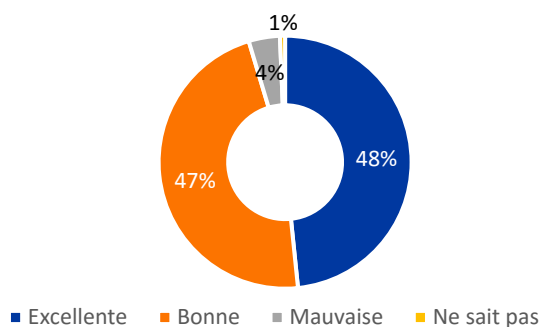


Figure 40 : Relation des ménages déplacés avec la communauté d'accueil



De 2 458 ménages déplacés enquêtés, presque 80% ont été déplacés à cause des désastres naturels et 20% pour d'autres raisons.

61% avaient l'intention de quitter le lieu de déplacement. Parmi eux 51% voulaient retourner sur leur lieu d'origine et 49% voulaient aller dans un autre lieu que le lieu d'origine, mais les principales causes qui empêchaient le retour étaient la destruction de leurs logements et le manque de moyens financiers.

Plusieurs moyens de communication sont utilisés pour informer la population sur la pandémie COVID-19. Selon les données recueillies auprès des ménages, plus de 70% des ménages déplacés étaient informés par le biais des médias et 62% à travers les sensibilisations organisées par les autorités (voir figure 39).

L'activité principale des ménages déplacés était l'agriculture avant et pendant le déplacement, mais l'accès à la terre pour les activités agricoles ou pour la construction d'abri reste problématique, car plus de 70% des ménages n'avaient pas accès à la terre.